

**Etude Notaire Ghigny**

26, Rue du Collège

**6220 Fleurus**

**Objet : Rapport d'expertise**  
**LTB2024-150A**

Lieu du prélèvement : Marbais

Personnes de contact : Van Den Berge Boris- Rue Par-Delà l'Eau,20- 6120 Jamioulx

Monsieur,

Suite à votre demande d'analyse, j'ai l'honneur de vous faire savoir que nous avons procédé à l'examen de l'échantillon que vous nous avez fait parvenir

Il s'agit de la **Pezize** (*Peziza sp.*).

Ce champignon n'est pas un agent xylophage mais sa présence est indicatrice d'un excès d'humidité. Nous attirons votre attention sur le fait, que cet excès, s'il se maintient dans le temps et s'il devait s'étendre à des boiseries, est susceptible de créer les conditions favorables au développement de champignons destructeurs du bois. Nous vous conseillons donc la plus grande vigilance ainsi que de remédier au plus vite à cette situation.

Les frais relatifs à cette analyse seront facturés selon les tarifs en vigueur et vous parviendront ultérieurement via le CRA-W

A titre indicatif, vous trouverez, annexée à la présente, une liste non exhaustive de firmes spécialisées dans ce genre de traitement.

Les informations reprises dans ce rapport sont données à titre informatif et en aucun cas la responsabilité du CRA-W ne pourra être engagée.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.



Dr Benoit JOUREZ  
Attaché qualifié

N.B. Les échantillons seront conservés au laboratoire du Laboratoire de technologie du bois pendant une période de 2 mois.  
Pendant laquelle, il vous est possible de les récupérer. Passé ce délai ceux-ci seront détruits.



---

#### **CONTACT**

Vvalorisation des produits de la  
biomasse e du bois  
Laboratoire de Technologie du  
bois  
Avenue Maréchal Juin, 23  
B - 5030 GEMBLOUX

---

#### **VOTRE GESTIONNAIRE**

Benoît Jourez  
Tél. : 00 32 81 62 64 41

---

#### **VOTRE DEMANDE**

Vos références :  
Nos références : LTB2024-150A

---

#### **VOS ANNEXES**

Annexe 1 : 1 liste de sociétés  
Annexe 2 : -

## LISTE DES SOCIETES EFFECTUANT LES TRAITEMENTS CURATIFS

### **ALAUTOITURE**

Chaussée de Neerstalle, 76  
B – 1190 BRUXELLES

Tél. : 02 / 376 45 73

Fax : 02 / 376 94 03

Email : [info@alautoiture.be](mailto:info@alautoiture.be)

### **BIOPROTECT**

Rue des Fagotis, 3  
B – 5380 NOVILLE-LES-BOIS

Tél. : 081 / 83 42 77  
0495/27 64 96

Fax : 081 / 83 43 39

Email : [jp.degembe@bioprotect.be](mailto:jp.degembe@bioprotect.be)

### **INSECTIRA SPRL**

Rue Marcel Royer, 16  
4280 Hannut

Tél : 0477/ 20 70 55

FAX : 019 / 69 83 13

[insectira@skynet.be](mailto:insectira@skynet.be)

### **PROTECTOR BELGIUM SPRL**

Partout en Belgique

Tél. : 0800-30-163

Fax : 02 / 523 41 68

### **TECHSYSTEM**

Chaussée du Tilleul, 119  
1300 Wavre

Tél. : 0493/50 10 33

Fax :

[guy.fontaine@techsystem.be](mailto:guy.fontaine@techsystem.be)

